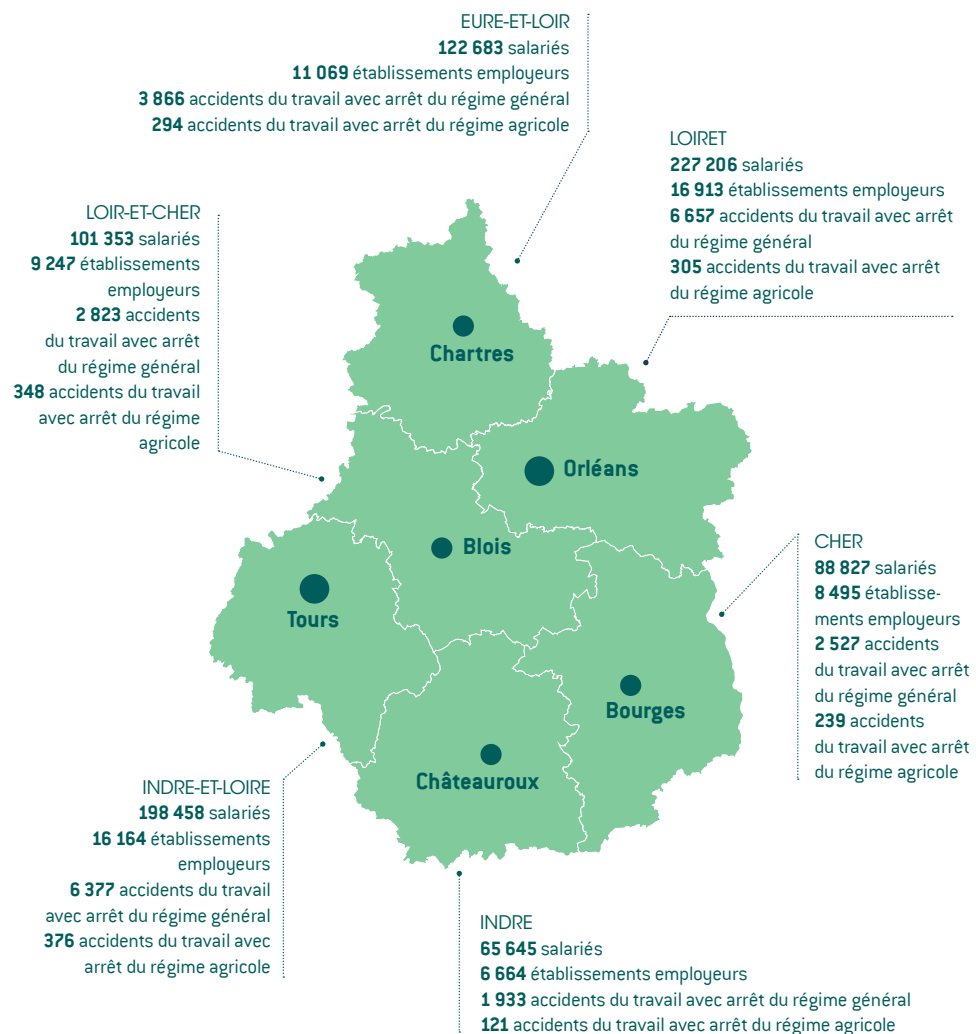


Premières informations territoriales



Santé au Travail

ÉDITION 2019



En Centre-Val de Loire, les acteurs de la prévention et les partenaires sociaux ont construit ensemble le 3^e Plan Régional de Santé au travail (2016-2020) qui définit la politique de promotion de la santé et du bien-être des travailleurs.

Dans ce cadre, ils ont souhaité partager des outils d'aide à la décision afin de mieux cibler leurs actions de prévention. Cette infographie offre une première information quantitative permettant de mettre en évidence les principaux enjeux territoriaux de santé/sécurité au travail.



Infographie réalisée avec le concours de la Carsat Centre-Val de Loire, la MSA Beauce Cœur de Loire, la MSA Berry-Touraine et l'APST Centre-Val de Loire

Santé au Travail

Retrouvez l'exhaustivité des indicateurs dans la publication partenariale : « Indicateurs régionaux de santé au Travail » sur le site de la Direccte

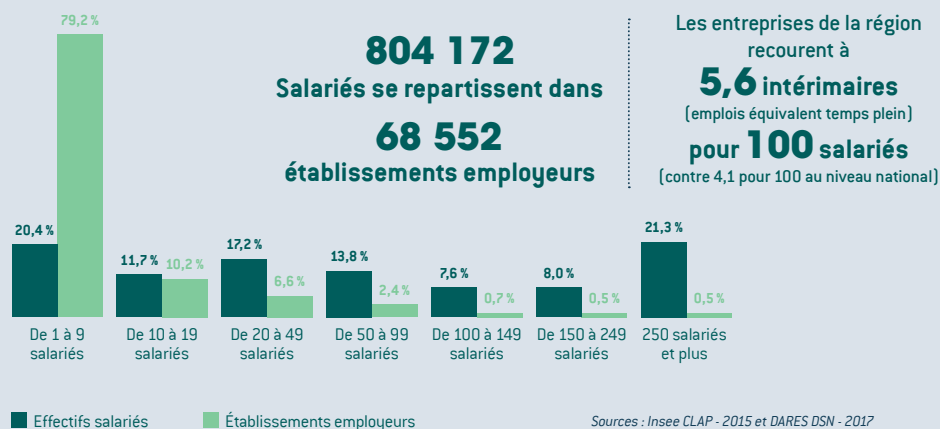
centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/Etudes-et-statistiques

Sources : Insee – Clap 2015, Carsat Centre-Val de Loire 2017, CCMSA 2016
Note : Dernières données disponibles à la date de publication.



L'emploi salarié en région Centre-Val de Loire

Répartition par taille des salariés et des établissements employeurs



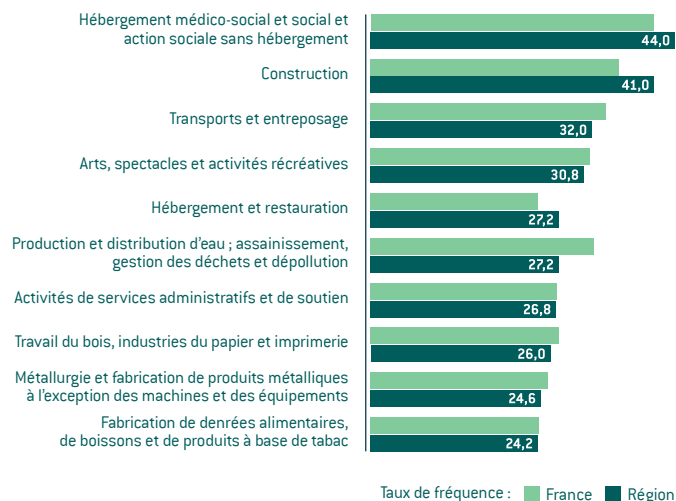
La sinistralité des salariés du régime général en 2017

24 183 accidents du travail avec arrêt
Soit 22,3 accidents du travail par million d'heures travaillées*

2 746 accidents de trajet avec arrêt
59 % sont liés à des véhicules

2 062 maladies professionnelles reconnues
91 % sont des troubles musculo-squelettiques
43 cancers professionnels (38 liés à l'amiante)

Taux de fréquence* des accidents du travail par secteur d'activité en région Centre-Val de Loire en 2017



Source : Carsat Centre-Val de Loire, Direction des Risques Professionnels et de la Relation Entreprise, 2019 - données 2017

* Taux de fréquence : nombre d'accidents du travail par million d'heures travaillées

La sinistralité des salariés du régime agricole en 2016

1 684 accidents du travail avec arrêt
Soit 24,1 accidents du travail par million d'heures travaillées

Taux de fréquence* les plus élevés :
Entreprises de jardins et espaces verts (69.1)
Sylviculture (67.2)

211 accidents de trajets

117 maladies professionnelles reconnues

Source : CCMSA - MSA Beauce Cœur de Loire et MSA Berry-Touraine

* Taux de fréquence : nombre d'accidents du travail par million d'heures travaillées

Des expositions aux risques professionnels : des enjeux accrus dans certains secteurs

Construction

6,5 % des salariés de la région

- Contrainte posturale et articulaire, bruit, manutention manuelle de charge, conduite d'engin de chantier
- Amiante, poussière de bois, silice cristalline et solvant
- Contraintes organisationnelles

Métallurgie

2,1 % des salariés de la région

- Contrainte posturale et articulaire et bruit
- Erreurs dans le travail pouvant entraîner de graves conséquences sur la qualité du produit et des coûts financiers
- Fumées de soudage, lubrifiants et solvants

Transport-entreposage

6,1 % des salariés de la région

- Erreurs dans le travail pouvant entraîner de graves conséquences sur la qualité du produit, sur la santé et des coûts financiers ou des sanctions
- Contrainte posturale et articulaire, contraintes visuelles liées à la conduite

Agriculture

1,5 % des salariés de la région

- Contrainte posturale et articulaire, nuisance thermique, conduite d'engins agricoles
- Phytosanitaires, carburants et gaz d'échappement
- Risque biologique lié aux contacts avec les animaux

Santé-action sociale

15 % des salariés de la région

- Erreurs dans le travail pouvant entraîner de graves conséquences sur la qualité du service et la sécurité, contact tendu avec le public...
- Contrainte posturale et articulaire, déplacement à pied dans le travail, manutention manuelle de charge
- Risque biologique et risque chimique liés aux soins

Sources : DARES - Sumer 2010 et Insee CLAP